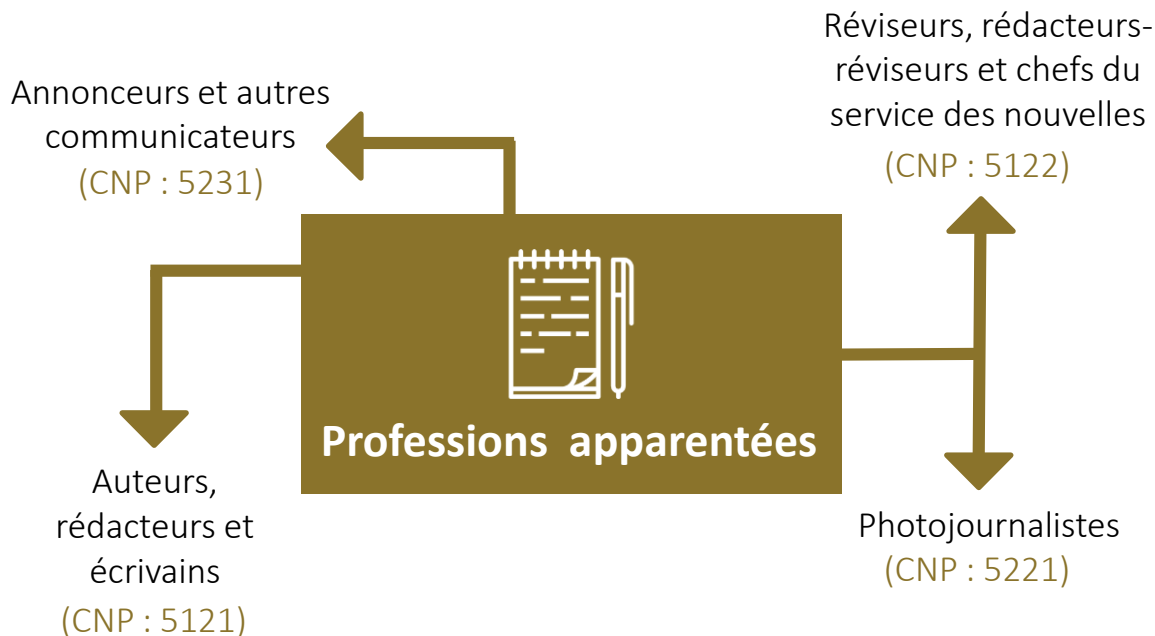


JOURNALISTES

(CNP : 5123)



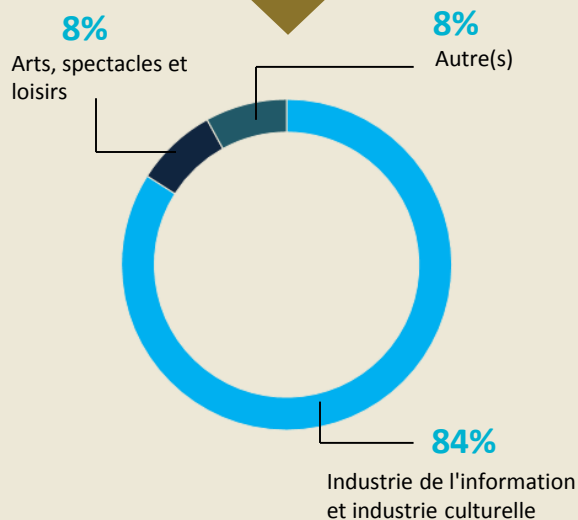
Les journalistes recherchent, vérifient, commentent et communiquent des nouvelles et des affaires publiques diffusées par les journaux, la télévision, la radio et les autres médias. Ils sont employés par les journaux, les revues, la radio et la télévision ou ils peuvent être des travailleurs autonomes.



Un diplôme d'études **universitaires** ou **collégiales** en journalisme ou dans une discipline connexe tel qu'en communications est habituellement exigé.

Perspectives d'emploi (2018 - 2020): **satisfaisantes**

Emploi selon le secteur



Fonctions principales:

- recueillir les informations locales, nationales et internationales au moyen d'interviews, d'enquêtes ou d'observations;
- rédiger des actualités à des fins de publication ou de diffusion;
- recevoir, analyser et vérifier les nouvelles et autres textes pour en évaluer l'exactitude;
- prendre des dispositions en vue des interviews dans le cadre de leurs recherches et pour des émissions de radio et de télévision;
- rechercher et signaler les innovations dans des domaines spécialisés tels que la médecine, la science et la technologie;
- rédiger des articles ou des chroniques spécialisés.



Exemples d'appellation d'emploi

journaliste

commentateur de nouvelles

critique de journal

61

Demande prévues
2017-2026

19,71 \$

Salaire médian par
heure



Financé par le gouvernement du Canada et la province du Nouveau-Brunswick dans le cadre des Ententes Canada/Nouveau-Brunswick sur le marché du travail.